

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



“L'égalité n'est pas un horizon lointain : c'est un impératif démocratique que nous faisons vivre chaque jour.”



Alyssa Ahrabare, présidente.

Dans un contexte où les **droits des femmes** subissent en France comme en Europe un **backlash organisé**, notre responsabilité collective est plus que jamais engagée. Les attaques contre les droits sexuels et reproductifs, la montée des mouvements antiféministes, la fragilisation des associations et l'intensification des violences numériques rappellent que nos acquis restent vulnérables et que l'égalité demeure un combat politique central.

Face à ces offensives, la CLEF a poursuivi en 2025 un travail essentiel : porter une voix féministe forte, experte et structurée, capable d'influencer les institutions nationales et européennes. Notre force repose sur la conviction que nous ne pouvons avancer qu'en **coalition**, en unissant associations, expertes, militantes et réseaux européens pour défendre une vision ambitieuse de l'égalité. Cette coopération est notre meilleur levier pour résister aux reculs, consolider les acquis et ouvrir de nouvelles perspectives, qu'il s'agisse des **droits reproductifs**, de la **lutte contre les violences** ou de la **défense de l'égalité dans l'espace numérique**.

Malgré les tensions politiques et les tentatives de division, notre mouvement a démontré sa résilience et sa détermination. Je remercie chaleureusement toutes les associations membres et toutes celles qui font vivre la CLEF. Votre engagement est notre force. Ensemble, nous continuerons à défendre les droits des femmes, à porter une parole claire et à construire des alliances puissantes. L'égalité n'est pas un horizon lointain : c'est un impératif démocratique que nous faisons vivre chaque jour.

PRÉSENTATION DE LA CLEF

La CLEF, Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes, est une organisation féministe de plaidoyer qui agit pour faire progresser les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes en France, en Europe et à l'international.

À travers son réseau de près de quarante associations membres, la CLEF porte une parole collective féministe auprès des institutions publiques et des espaces de décision.



@cleffemmes



@cleffemmes



linkedin.com/company/laclef



www.clef-femmes.fr



CONTACT

En France, auprès des pouvoirs publics nationaux :

La CLEF fédère près de 40 associations françaises engagées pour les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. Elle représente la société civile auprès des pouvoirs publics et institutions politiques. Actrice du plaidoyer national, elle agit auprès du gouvernement, du Parlement, des collectivités, partis et syndicats, en lien étroit avec d'autres collectifs féministes. La CLEF porte une expertise reconnue sur des enjeux majeurs : lutte contre les violences, égalité professionnelle, santé et droits sexuels et reproductifs, parité, autonomisation économique, accès à l'éducation.

Au niveau international, grâce à son statut consultatif auprès de l'ONU (ECOSOC) :

La CLEF dispose d'un agrément auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies. A ce titre, elle participe chaque année à la Commission sur la condition des femmes de l'ONU (Commission on the Status of Women - CSW), en soumettant des recommandations pour guider les négociations menées dans ce cadre.

Elle contribue également aux travaux du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW) et du Groupe d'Experts du Conseil de l'Europe sur la Convention d'Istanbul (GREVIO) en soumettant un rapport alternatif, c'est-à-dire en apportant une autre perspective au rapport officiel soumis par l'État français sur ses actions en faveur de l'égalité des sexes.

Au niveau européen, en tant que coordination française du Lobby Européen des Femmes :

Les membres fondatrices de la CLEF sont également les membres fondatrices du Lobby Européen des Femmes (LEF). Le Lobby Européen des Femmes a été créé en 1990 pour faire pression sur les institutions européennes afin d'encourager les politiques de promotion et de protection des droits des femmes. Le LEF est basé à Bruxelles, et est composé de 31 coordinations nationales dont la CLEF : une dans chaque Etat membre et 3 dans les pays éligibles à l'adhésion européenne (Turquie, Macédoine du Nord, Islande). Comme chaque coordination nationale, deux membres du Bureau de la CLEF siègent au Conseil d'administration du Lobby Européen des Femmes et d'autres siègent aux différents groupes de travail du LEF. Par l'intermédiaire de ces membres, la CLEF participe activement au travail de plaidoyer du Lobby.

LE RÉSEAU DE LA CLEEF



ADIEF
Association pour le Développement des Initiatives Économiques des Femmes



AFFDU
Association Française des Femmes Diplômées des Universités



AFD
Alliance des Femmes pour la Démocratie
Fondatrice Antoinette Fouque



AdN
Amicale du Nid
AMICALE DU NID

A PLACES ÉGALES



ASSEMBLÉE DES FEMMES



BPW FRANCE
Business and Professional Women

COLLECTIF FÉMINISTE CONTRE LE VIOL
VIOLS FEMMES INFORMATIONS
N° national 0 800 05 95 95
APPEL GRATUIT / ANONYME / LUN-VEN 10H-19H

CFCV
Collectif Féministe contre le Viol



Coalition Internationale pour l'Abolition de la Maternité de Substitution

CIAMS
Coalition Internationale pour l'Abolition de la Maternité de Substitution



CQFD LESBIENNES FÉMINISTES



EIGID
European Initiative for Gender Inclusive Democracy

Elles aussi



ELLES AUSSI



ECVF
Élu-es Contre les Violences faites aux Femmes



FAIGA



FDFA
Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir



FNSF
Fédération Nationale Solidarité Femmes



FEMMES AU-DELÀ DES MERS

FEMMES À LA UNE



FCI
Femmes Contre les Intégrismes



FMR
Femmes du Monde et Réciproquement



FEMMES LEADERS MONDIALES



FEMMES MONDE



FEMMES EN DEVENIR



FEMMES SOLIDAIRES



FFM
Forum Femmes Méditerranée

HANDI FEMME EPANOUIE

LIBRE MARIANNES



LDIF
Ligue du Droit International des Femmes



LFID
Ligue des Femmes Iraniennes pour la Démocratie



MADGALA



MAISON DES FEMMES DE PARIS

MJF
Mouvement Jeunes Femmes

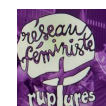


NEGAR

Osez le Féminisme
OLF
Osez le Féminisme



OLYMPE



RÉSEAU FÉMINISTE «RUPTURES»

Réussir l'égalité



REFH
Réussir l'égalité femmes-hommes

VALEURS DE FEMMES

WOMEN SAFE AND CHILDREN
WOMEN SAFE AND CHILDREN



WWVIF
Women Without Violence International Foundation

WDI FRANCE

RÉSEAUX DONT LA CLEF EST MEMBRE



Lobby Européen des Femmes : Le Lobby européen des femmes est une organisation engagée dans le lobbying et la campagne pour façonner la législation, les politiques et les actions des institutions européennes et des États membres. Fondée en 1990, le LEF est devenue la plus grande alliance d'associations non gouvernementales de femmes en Europe. Le LEF se compose actuellement d'organisations membres dans 26 États membres de l'UE, 4 pays candidats officiels, l'Islande, la Norvège et le Royaume-Uni ainsi que de 17 organisations membres à l'échelle européenne travaillant sur des domaines et activités très divers, avec plus de 2000 organisations membres à travers l'Europe.



Réseau Francophone pour l'Égalité Femme-Homme (RF-EFH) : Le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme (RF-EFH) regroupe en son sein une soixantaine d'organisations Internationales réparties dans tout l'espace communautaire francophone. Le réseau est le premier outil d'Évaluation, de Veille, et de Rédaction de comptes créé par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). La CLEF a été élue membre de la Coordination pour représenter le continent Europe lors de l'AG de décembre 2024.



Comité des ONG sur la condition de la femme, Genève (CSW Geneva) : Le Comité des ONG sur la condition de la femme, Genève (ONG CSW Geneva) est une association qui agit comme une plate-forme stratégique pour les organisations non gouvernementales (ONG) accréditées auprès de l'ONU et dotées du statut consultatif auprès de l'ECOSOC pour la promotion des droits humains et l'autonomisation des femmes. Elle soutient ses organisations membres, les Nations Unies et les États pour promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes et des filles dans le monde.



Coalition féministe pour une loi intégrale : La coalition féministe et enfantiste pour une loi intégrale est regroupée près de 150 organisations associations féministes, enfantistes et des organisations syndicales afin de porter un projet de loi-cadre pour lutter contre les violences sexuelles. La CLEF fait partie du comité de pilotage de la Coalition et a contribué à la rédaction de 140 mesures pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, ainsi qu'aux efforts de plaidoyer ayant mené au dépôt d'une PPL "loi intégrale" de 79 articles le 2 décembre 2025.



Grève féministe : Grève féministe est un collectif d'associations de défense des droits des femmes et de syndicats qui se mobilisent autour du 8 mars pour défendre les droits des femmes en France et à l'international.

Collectif Abolition : le collectif Abolition regroupe actuellement 30 réseaux associatifs, collectifs ou association visant à promouvoir et développer le modèle abolitionniste et éliminer toutes les formes de violences à l'égard des femmes.

ORGANIGRAMME 2025

Bureau

Conseil d'Administration

Equipe opérationnelle



ALYSSA AHRABARE
Présidente



MONIQUE DENTAL
Experte référente



FRANÇOISE BRIÉ
Vice-présidente et Secrétaire
Générale



**ADAMA-SIRA LE
BLAY**
Vice-Trésorière



**MICHÈLE BARON-
BRADSHAW**
Déléguée au LEF



MARTINE LÉVY
Experte référente



CLAUDINE MONTEIL
Experte référente



**MICHELE VITRAC-
POUZOLET**
Administratrice



SARAH MANTAH
Administratrice



NICOLE CHARTIER
Administratrice



**DANIELLE
BOUCHOLE**
Administratrice



**CÉLINE THIÉBAUD-
MARTINEZ**
Administratrice



MOIRA SAUVAGE
Administratrice



**ANA-LUANA STOICEA
DURAM**
Administratrice



CLAIRE DESAINT
Administratrice



ANNICK KARSENTY
Administratrice



ELODIE LUCARELLI
Volontaire en service civique
De septembre 2024 à mars 2025



MARIE DEBARD
Directrice générale
Depuis septembre 2024



AURIANE N'GOALA
Alternante
Chargée de plaidoyer &
communication
Depuis septembre 2025

LEONIE SPECKA

Volontaire en service civique
De septembre 2025 à mars 2026

ZOE CHAVATTE

Volontaire en service civique
De avril 2025 à octobre 2025

CELIA LASLAZ

Volontaire en service civique
De avril 2025 à septembre 2025

ANAIIS BEAUGRAND

Volontaire en service civique
De septembre 2025 à mars 2026

MARIE CARTIG

Bénévole

CÉCILE RISS

Bénévole

CHLOE ISSA

Stagiaire
De octobre 2025 à décembre 2025

INES DELANOE-LAUGINIE

Stagiaire
De février à mars 2025



CHAPITRE 1 : SE MOBILISER POUR LES DROITS DES FEMMES ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

La lutte contre les cyber-violences

En Février 2025, la CLEF s'est associée avec son association membre Osez le féminisme pour organiser un colloque international à Strasbourg consacré à l'exploitation sexuelle en ligne et aux cyberviolences sexistes et sexuelles, ainsi qu'à coordonner une mobilisation européenne structurée autour d'un manifeste commun, l'Appel de Strasbourg. Conçu comme un moment charnière dans un contexte de transformations réglementaires européennes, l'événement a été pensé en lien avec une réunion stratégique rassemblant différentes parties prenantes afin de poser les bases d'une action transnationale commune.



Le colloque, intitulé "Online Sexual Exploitation: challenges and responses in Europe" s'est tenu le vendredi 14 février 2025 à Strasbourg, au Collège doctoral européen. Il a réuni un public composé d'expert·es, de responsables institutionnel·les, de juristes, de chercheuses et de représentantes de la société civile.

La journée s'est ouverte par plusieurs interventions institutionnelles, suivies de quatre panels thématiques consacrés aux enjeux centraux de l'exploitation sexuelle en ligne et des cyberviolences sexistes et sexuelles. Les discussions ont permis d'aborder les dynamiques actuelles, la responsabilité des plateformes et les défis juridiques européens. Au total, plus de 120 participant·es représentant huit Etats-membres de l'Union européenne : Portugal, Espagne, Suède, Irlande, France, Allemand, Belgique et Norvège. Cette diversité géographique a permis de croiser des expériences nationales variées et d'enrichir les échanges avec une perspective véritablement européenne.

LE COLLOQUE

LA RÉUNION STRATÉGIQUE

La veille du colloque s'est tenue une réunion stratégique qui a rassemblée une vingtaine de structures issues de huit Etats-membres de l'Union européenne. Cette rencontre a réuni des associations de terrain, des juristes en droits européen, des avocates engagées dans des contentieux nationaux et transnationaux ainsi que des représentantes de réseaux européens spécialisés dans la lutte contre les violences sexistes et l'exploitation sexuelle en ligne.

Les participantes ont souligné l'urgence de renforcer la coordination face aux évolutions rapides du numérique, à la multiplication des contenus de violences sexuelles et aux lacunes persistantes dans l'application du droit européen.



AUX LENDEMAINS DU COLLOQUE, SES CONTENUS ONT ÉTÉ PÉRENNISÉS ET VALORISÉS :

- ✿ Publication d'une série de vidéos en accès libre en français et en anglais (sous-titres).
- ✿ Publication des contenus pédagogiques de facilitation graphique créés pour rendre plus accessible des problématiques complexes.
- ✿ Publication des actes complets du colloque en ligne, sous la forme d'un document rassemblant les interventions, les analyses et les conclusions tirées des discussions du colloque, ainsi qu'une synthèse. L'ensemble des documents sont disponibles en français et en anglais.

En octobre et novembre 2025, Osez le Féminisme et la CLEF, en partenariat avec le Lobby Européen des Femmes (LEF), ont mené une campagne institutionnelle transnationale visant à renforcer la visibilité des recommandations issues du colloque de Strasbourg. Cette mobilisation s'est appuyée sur la diffusion coordonnée de notes de plaidoyer, de l'Appel de Strasbourg, des actes du colloque et du rapport juridique EUCLID auprès d'acteur·rices institutionnel·les européen·nes et français·es, ainsi que de relais médiatiques et associatifs.

**+ de 10500
personnes**

touchées à travers la campagne

La campagne a touché près de 10 500 personnes à travers six envois ciblés et a bénéficié du relais stratégique du Lobby Européen des Femmes et de la CLEF, renforçant significativement la diffusion des contenus et des recommandations portées.

Dans ce prolongement, le webinaire européen « Towards a Safer Digital Space for Women and Girls » a eu lieu le 29 octobre 2025 et a réuni plus de 80 participant·es issus de nombreux pays européens et d'organisations internationales.

Cet événement a permis de porter au niveau européen les enjeux liés aux cyberviolences, de favoriser les échanges entre institutions et société civile et de renforcer les dynamiques de plaidoyer transnational autour de la transposition de la directive européenne sur les violences faites aux femmes.



**+ de 80
participant·es**
issus de nombreux pays
européens et d'organisations
internationales



[Rapport juridique EUCLID en français](#)



La lutte contre les systèmes prostitutionnels et pédocriminels

Près de 10 ans après la loi de 2016, le combat contre les systèmes prostitutionnel et pédocriminels reste une préoccupation majeure de la CLEF.

La CLEF s'est liée à plusieurs initiatives d'interpellation et de mobilisation collective, notamment :

...dans le cadre du procès dit "French Bukkake" comptant des dizaines de partie-civiles dénonçant les violences extrêmes perpétrées au prétexte de tournages pornographiques :



...dans le cadre de la remobilisation du "Collectif abolition", collectif d'une trentaine d'associations mobilisé pour l'abolition du système prostitueur et pour la défense des droits des victimes majeures et mineures.

 [COMMUNIQUÉ DE PRESSE](#)

...et autour de diverses alertes sur les dangers liés à l'accès aux sites pornographiques en France.

En effet, le 16 juin 2025, le Tribunal administratif de Paris a suspendu en référé l'arrêté du 26 février 2025 ordonnant le blocage de 17 sites pornographiques, dont Pornhub et YouPorn, pour non-respect des obligations légales de vérification de l'âge des utilisateurs. Cette décision intervient dans un contexte où la protection des mineurs face à l'accès à la pornographie constitue un enjeu de santé publique largement documenté et reconnu par les autorités nationales.

Alors même que le cadre législatif et réglementaire impose des obligations claires de contrôle de l'âge, cette suspension met en lumière les difficultés persistantes de mise en œuvre effective des dispositifs de régulation, ainsi que les stratégies contentieuses déployées par les plateformes pour en retarder l'application. L'exposition des mineur-es à des contenus pornographiques reste facilitée par l'absence de mécanismes pleinement opérationnels, malgré les alertes répétées des pouvoirs publics et des associations.



COMMUNIQUE DE PRESSE 25/06/2025 :
[Le Tribunal Administratif de Paris au secours des sites pornographiques en flagrant délit d'infraction](#)

Le projet européen MOTERIS



En août 2025, Alyssa Ahrabare (présidente) et Marie Debard (directrice) se sont rendues à Stockholm pour le lancement officiel du projet MOTERIS dont la CLEF est partenaire.



MOTERIS est un projet européen qui vise à surveiller et contrer la réduction de l'espace civique des associations de défense des droits des femmes et des militantes féministes. Financé par la Commission Européenne pour une durée de 3 ans, ce projet contient trois axes :

B. PROTÉGER L'ESPACE CIVIQUE ET LUTTER CONTRE LE BACKLASH

Le projet MOTERIS mène un vaste projet de recherche dans 14 pays membres de l'Union européenne. Le projet s'intéresse à la réduction de l'espace civique des organisations de défense des droits des femmes (WROs) et des défenseuses des droits humains (WHRDs), en l'inscrivant dans un contexte plus large de régressions en matière de droits des femmes. L'objectif est de mieux comprendre les dynamiques qui limitent leur action, les formes de marginalisation auxquelles elles sont confrontées ainsi que les conséquences sur leur capacité à défendre et promouvoir les droits des femmes. Basés sur une méthodologie mixte (recherche documentaire, réponses à un questionnaire grand public, entretiens collectifs et entretiens individuels semi-directifs), les résultats seront synthétisés dans des rapports nationaux courant 2026

1

LA RECHERCHE

L'objectif du groupe de travail plaidoyer est de réunir des organisations de défense des droits des femmes et des défenseuses des droits humains des femmes afin de répondre collectivement au rétrécissement de l'espace civique pour les organisations de défense des droits des femmes à travers l'UE. Grâce à ce groupe, nous travaillons collectivement pour plaider en faveur de la protection de l'espace civique, d'un financement plus durable pour les organisations de défense des droits des femmes ainsi que de mécanismes renforcés de soutien et de solidarité entre les organisations et activistes féministes travaillant dans des environnements hostiles ou restrictifs.

Le groupe de travail sur le plaidoyer, coordonné par la Coordination lituanienne pour le Lobby Européen des Femmes, débutera en février 2026 et se poursuivra jusqu'en novembre 2026, avec comme point culminant un événement conjoint de plaidoyer à Bruxelles. Entre-temps, nous mènerons également des actions collectives de plaidoyer de plus petite ampleur auprès des institutions européennes.

2

LE PLAIDOYER

Le projet MOTERIS vise également à faire monter en compétences les organisations de défense des droits des femmes et les défenseuses des droits humains. Pour cela, la CLEF coordonne un ambitieux cycle de formation gratuit en anglais.

3

LA FORMATION

Tuesday, January
27th 2026,
2pm – 5pm

Budgeting &
Political
Accountability

Tuesday, March 24th
2026,
2pm – 5pm

Monitoring & Legal
Mechanisms

Tuesday, May 19th
2026,
2pm – 5pm

Strategic Advocacy
& Institutional
Dialogue

30th of June -
1st of July -
Budapest,
Hungary

RENCONTRE
EN
PRESENTIEL

Tuesday, September
29th 2026,
2pm – 5pm

Resilience, Burnout
Prevention & Self-
Defense

Tuesday, November
17th 2026,
2pm – 5pm

Online Safety &
Security for Women
Human Rights
Defenders

L'événement "Les menaces sur les droits des femmes 30 ans après Pékin"

Pékin+30 marque les 30 ans du Programme d'action de Beijing, une avancée majeure pour les droits des femmes !

Adopté en 1995 par 189 pays, ce programme a posé les bases d'un monde plus égalitaire en établissant des mesures concrètes pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes.

*Pékin +30,
Qu'est-ce que
c'est ?*

➔ **30 ans plus tard, en 2025, on fait le bilan**

La 69e CSW

La 69e session de la Commission sur la condition des femmes (CSW 69) s'est tenue du 10 au 21 mars 2025 à New York.

Cette année, la CSW réalisa un bilan de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin.

DÉBAT PÉKIN +30 : MENACES SUR LES DROITS DES FEMMES

10h45
Accueil des participant-es

11H45
La menace de la montée de l'extrême droite et des mouvements masculinistes

Claudine Monteil - autrice, ancienne diplomate, militante féministe et membre du conseil d'administration de la CLEF

EN CONVERSATION AVEC..

Stéphanie Lamy - chercheuse spécialiste des guerres de l'information
Échanges avec le public

13H15
Conclusion
Françoise Brié - vice-présidente et secrétaire générale de la CLEF

11H00

Propos liminaires

Alyssa Ahrabare - juriste et présidente de la CLEF

Moïra Sauvage - journaliste et membre du conseil d'administration de la CLEF

12H30

La menace de la dilution de l'égalité femmes-hommes dans les politiques de diversité

Sarah Mantah - experte égalité et politiques publiques et membre du conseil d'administration de la CLEF

EN CONVERSATION AVEC..

Isabella Lenarduzzi - experte de l'égalité professionnelle et fondatrice de JUMP Solutions for Equity at Work

Échanges avec le public

13H30

Déjeuner

Le 10 mai 2025, la CLEF a réuni l'ensemble de ses associations membres pour échanger autour des menaces persistantes 30 ans après la plateforme de Pékin.

Faire appliquer les conventions internationales

La CLEF a renforcé sa mobilisation en faveur de la mise en œuvre effective des engagements internationaux de la France en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

A l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre 2025), une attention particulière a été portée à l'application pleine et entière de la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe, premier instrument juridique contraignant établissant un cadre global de prévention, de protection des victimes, de poursuite des auteurs et de politiques publiques coordonnées.

Journée
Internationale de
lutte contre les
violences faites
aux femmes

Malgré sa ratification par la France, plusieurs rapports d'évaluation, notamment ceux du GREVIO, soulignent des insuffisances persistantes dans sa mise en œuvre, en particulier concernant l'accès à des dispositifs d'hébergement spécialisés, la disponibilité de solutions d'urgence adaptées ainsi que la prise en charge judiciaire des violences sexuelles.

Dans ce contexte, un communiqué de presse a été publié afin de rappeler l'importance de renforcer les moyens alloués aux politiques publiques, d'améliorer l'effectivité de la réponse pénale et de garantir une meilleure protection des victimes, conformément aux obligations conventionnelles.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 25/11/2025 :

Violences faites aux femmes :
La France doit respecter ses
engagements internationaux

COMMUNIQUE DE PRESSE 21/11/2025 : Violences faites aux femmes : La France doit...

En cette Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la CLEF appelle la France à tenir ses...

 La CLEF / Jan 16

Alors que 2024 marquait l'année où la France inscrivaient dans le marbre de sa Constitution la liberté de recourir à l'avortement, le combat s'est poursuivi en 2025 pour que cette liberté soit un droit effectif, pour toutes les femmes et sur tout le territoire.



Le 26 novembre 2026, la CLEF a été représentée par l'intermédiaire de Claudine Monteil à l'inauguration d'une exposition à l'Assemblée nationale pour célébrer les 50 ans de la Loi Veil. Claudine Monteil a exposé la longue lutte depuis le manifeste des 343, dont elle fut la plus jeune signataire, à aujourd'hui.

Journée Nationale de Lutte contre le sexisme

La lutte contre le sexisme est au commencement des luttes féministe. A l'occasion de la Journée Nationale de Lutte contre le sexisme, la CLEF a diffusé le rapport du HCE sur l'état du sexisme en France.

<h3>FÉMINICIDES ET TENTATIVES (2023)</h3> <p>773 Suicides et tentatives de suicide suite au harcèlement par conjoint ou ex-conjoint</p> <p>319 Victimes d'une tentative de féminicide</p> <p>93 Victimes de féminicides</p> <p>= 1185 Femmes qui ont été tuées, qu'on a essayé de tuer ou qu'on a contraintes à se suicider parce qu'elles étaient des femmes.</p>	<h3>VIOLENCES ET JUSTICE</h3> <p>271 000 Chiffre de victimes enregistrées ayant subis des violences conjugales.</p> <p>MOINS DE 1% Des viols enregistrés entraînent une condamnation.</p> <p>6% Des victimes de violences sexuelles portent plainte.</p>	<h3>REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES MÉDIAS</h3> <p>36% Depuis 2019, le temps de parole des femmes dans diverses émissions ne dépasse pas 36 %, tandis que celui des hommes atteint 66 %.</p> <p>0 / 13 Sur 13 sanctions pécuniaires prononcées par l'ARCOM de 2019 à 2024, aucune ne concerne la discrimination en raison du sexé.</p>
---	---	---

➔ La CLEF s'est mobilisée sur les manifestations parisiennes les 8 mars et 25 novembre aux côtés des associations de la Coalition féministe et enfantiste pour une loi intégrale :





CHAPITRE 2 : ANIMER UN RÉSEAU D'ASSOCIATIONS ENGAGÉES ET AMBITIEUSES POUR LES DROITS DES FEMMES

Une implication active de la CLEF au sein du Lobby Européen des Femmes

Une année marquée par les 35 ans du LEF

L'Assemblée générale électorale du LEF, organisée à Bruxelles du 5 au 8 juin 2025, a constitué un temps fort de l'année.

Cette rencontre a réuni 47 organisations membres autour des grandes priorités féministes européennes dans un contexte marqué par les conséquences des élections européennes et la recomposition institutionnelle au sein de l'Union européenne.

La célébration des 35 ans du LEF à l'Hôtel de Ville de Bruxelles a également constitué un moment fort de reconnaissance du travail accompli par les mouvements féministes européens depuis plusieurs décennies.

En présence d'anciennes présidentes du réseau et de Hadja Lahbib, commissaire européenne à l'Egalité, les échanges ont rappelé l'importance de maintenir une mobilisation féministe forte face aux remises en cause croissantes des droits des femmes en Europe.

À cette occasion : une nouvelle présidente du LEF, Dina Loghin, a été élue :



Dina est fondatrice d'une organisation en Roumanie. Elle met l'accent sur la démocratie, la bonne gouvernance et l'égalité des sexes, avec une approche de leadership partagé. Motivée par son expérience en Roumanie, elle veut promouvoir la solidarité entre les femmes et renforcer la reconnaissance de leurs contributions.

Michèle Baron-Bradshaw, a été réélue pour un nouveau mandat de deux ans au Conseil d'administration du LEF.



Contribuer aux orientations stratégiques du féminisme européen

Michèle Baron-Bradshaw, déléguée au Lobby Européen des Femmes, a participé à plusieurs réunions du Conseil d'administration du LEF :

- le 18 janvier (Conseil d'Administration)
- les 22 et 23 février (Conseil d'Administration)
- le 6 mars (Conseil d'administration extraordinaire)
- du 6 au 8 juin (Assemblée générale électorale)
- du 21 au 24 novembre (Conseil d'Administration)

Les travaux du LEF en 2025 ont porté sur plusieurs enjeux majeurs :

- l'égalité dans la représentation politique ;
- les droits sexuels et reproductifs ;
- les violences faites aux femmes ;
- les impacts du numérique et de l'intelligence artificielle ;
- la santé des femmes ;
- les politiques climatiques ;
- ainsi que la lutte contre les discours réactionnaires et antiféministes.

La CLEF a contribué aux réflexions stratégiques du LEF en vue de la préparation du futur cadre stratégique européen 2027-2031, dans un contexte marqué par les tensions démocratiques, les attaques contre l'État de droit et la montée des conservatismes.

Lors du Conseil d'administration organisé à Budapest en novembre 2025, les discussions ont notamment porté sur :

- la baisse de la représentation des femmes dans les institutions européennes ;
- les menaces pesant sur les droits à l'avortement ;
- les exclusions numériques liées au sexe ;
- la montée des violences sexistes et des discours masculinistes.

La CLEF y a également porté une proposition visant à faire évoluer l'intitulé de la Journée internationale du 8 mars afin de renforcer sa portée politique autour des droits des femmes.

La CLEF est représentée dans 4 groupes de travail du Lobby Européen des Femmes :

1

Observatory on violence against women :



Alyssa Ahrabare

2

Sexual Reproductive Health and Rights and Sexual Exploitation Task Force :



Ana-Luana Stoicea-Deram

3

Feminist Economics Working Group:



Martine Lévy

4

Women in Politics Working Group:



Moira Sauvage

La Coalition féministe et enfantiste pour une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles

Dans la continuité des mobilisations post-#MeToo et à la suite du retentissant procès Pélicot en 2024, au cours duquel 51 hommes ont été condamnés pour les viols de Gisèle Pélicot, une dynamique collective inédite a vu le jour en France. Ce procès a agi comme un révélateur brutal : celui d'un système défaillant, incapable de protéger les victimes de violences sexuelles à la hauteur de l'ampleur du phénomène. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : toutes les trois minutes, un enfant est victime d'agression sexuelle ; toutes les deux minutes et demie, une femme est victime de viol ou de tentative de viol. Pourtant, seulement 6 % des survivant-es portent plainte, et environ 94 % des affaires sont classées sans suite, faute de preuves.

C'est dans ce contexte que près de 150 organisations, associations féministes, de protection de l'enfance, de défense des droits humains et syndicats, ont décidé de s'unir pour peser collectivement sur les politiques publiques en créant la Coalition féministe pour une loi intégrale contre les violences sexuelles.

La Coalition a structuré son action autour de quatre axes complémentaires :

Sur le plan citoyen,
une pétition a recueilli plus de 100 000 signatures.

100 000
signatures

Sur le plan médiatique,
des conférences de presse et des prises de parole publiques ont permis de maintenir le sujet dans le débat national.

Sur le plan associatif,
un travail collectif rigoureux a abouti à l'élaboration de 140 mesures concrètes, regroupées autour de quatre grands objectifs :

140
mesures

- mettre fin à l'impunité en renforçant le système judiciaire ;
- garantir un accès universel aux soins et à l'accompagnement des victimes ;
- transformer l'éducation et la formation professionnelle pour déconstruire la culture du viol ;
- financer l'ensemble de ces politiques grâce à un budget ambitieux de 2,6 milliards d'euros par an, contre seulement 12 millions actuellement alloués par l'État.

Sur le plan politique,

la Coalition a contribué à l'émergence d'une coalition parlementaire transpartisane regroupant plus de 80 de député-es et sénateur-rices issu-es de huit groupes politiques sur onze, qui a conduit une vingtaine d'auditions officielles portant sur sept grandes thématiques : justice, monde du travail, enseignement supérieur, enfance et Internet, mariages forcés et mutilations génitales féminines, santé et violences obstétricales et gynécologiques, et personnes vulnérables. Le partenariat des coalitions associatives et parlementaires a abouti le 2 décembre 2025 au dépôt d'une proposition de loi "loi-intégrale contre les violences sexistes et sexuelles" co-signée par 112 parlementaires. La collaboration se poursuit autour de stratégies institutionnelles pour que les sujets cruciaux soulevés par la PPL soient mis à l'agenda politique.

une coalition de **80**
député-es

La CLEF joue un rôle actif au sein de la Coalition. Elle est représentée dans le groupe de coordination, instance stratégique qui pilote l'ensemble des travaux et oriente les choix de plaidoyer, ainsi que dans deux groupes thématiques essentiels : le groupe plaidoyer, chargé de définir les positions politiques de la Coalition et d'animer les relations avec les pouvoirs publics, et le groupe texte, qui travaille à la rédaction et à la consolidation des 140 mesures proposées. Cette implication à plusieurs niveaux permet à la CLEF de contribuer aussi bien à l'orientation stratégique de la Coalition qu'à la production des contenus législatifs qui en sont le cœur.

Le 25 novembre 2025, Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, la CLEF, par l'intermédiaire de sa présidente Alyssa Ahrabare, a participé à la conférence de presse organisée conjointement par la coalition féministe et la coalition parlementaire. Cette date a marqué une étape majeure : ce jour-là, un texte parlementaire de 78 mesures, reprenant des mesures portées par la Coalition a été officiellement déposé. Cet événement symbolise la force du travail collectif mené depuis la création de la Coalition et témoigne de la capacité du mouvement féministe organisé à peser concrètement sur le processus législatif.



[Le replay de la conférence de presse](#) est disponible sur YouTube

Des points de vigilance demeurent, notamment sur les enjeux budgétaires (aucune garantie de financement n'étant à ce jour acquise) ainsi que sur des sujets encore débattus comme l'imprescriptibilité des crimes sexuels et la prise en compte des cyberviolences faites aux filles et aux femmes



Renforcer les compétences et favoriser les échanges entre associations membres

En 2025, la CLEF a poursuivi sa mission d'accompagnement et de montée en compétences de ses associations membres, à travers l'organisation de formations, de rencontres thématiques et de temps d'échanges favorisant la circulation des savoirs et des expériences féministes.

Les Mardis de la CLEF : un cycle de conférences en progression

La CLEF a organisé 5 Mardis de la CLEF en 2025. Ce cycle de conférences a réuni près de 250 participant-es, en présentiel et à distance, autour de thématiques féministes contemporaines majeures : violences sexistes et sexuelles, intelligence artificielle, GPA, marchandisation du corps des femmes, mutilations sexuelles féminines ou encore place des associations féministes dans les élections municipales.

Les rencontres ont permis de croiser les regards de militantes, chercheuses, journalistes, juristes, diplomates et expertes issues de différents horizons.

- 
- 7 janvier 2025**
"Comprendre le débat sur la notion de consentement dans la définition pénale du viol", avec Alyssa Ahrabare, Suzy Rojzman, Françoise Brié, Célines Piques, Marjolaine Vignola, Frédérique Pollet Rouyer, Céline Thiébault-Martinez et Yseline Fourtic-Dutarde
 - 4 février 2025**
"Une histoire de GPA (Gestation Pour Autrui) d'altruisme et d'injustice", avec Marie Joséphe Devillers, Ana Luana Stoicea Deram, Céline Revel-Demas et Isabelle Thieuleux.
 - 6 mai 2025**
"Approche féministe du développement des intelligences artificielles. Invisibilisation et pouvoir d'agir", avec Gabriela Belaid, experte et Présidente du Cercle Olympe de Gouges en modératrice, Muriel Garnier et Juliette Duquesne.
 - 3 juin 2025**
"Résister à la normalisation de la violence sexiste : pour une réponse féministe, abolitionniste et politique à la marchandisation du corps des femmes", avec Alyssa Ahrabare, Françoise Brié, Claire Quidet, Pauline Soubie-Ninet, Françoise Ritter et Hema Sibi.
 - 7 octobre 2025**
"Le corps des femmes, champ de bataille. Génocide de l'Etat israélien en Palestine et violences spécifiques en Israël et en Palestine", avec Céline Bardet et Adama-Sira Le Blay.

Des formations pour approfondir des enjeux encore peu visibles

1

La CLEF a organisé, en partenariat avec son association membre Olympe, une formation sur une thématique encore largement méconnue : la torture non étatique. Intitulée **Women's Non-state Torture Storytelling: Are You Listening?**, cette rencontre en anglais s'est tenue le 14 octobre 2025 avec les spécialistes canadiennes Linda MacDonald et Jeanne Sarson. Elle a réuni une vingtaine de participant-es autour des enjeux de reconnaissance, d'écoute et de documentation de ces violences.

2

Une rencontre militante a été organisée le 24 novembre 2025 avec pour titre : **"Violences sexuelles. Angles morts, tabous, stratégies d'impunité. Visibiliser pour mieux lutter !"**, avec Adélaïde Bon, Geneviève Couraud, Sigrid Gérardin et Floriane Volt. 34 personnes ont assisté. Rencontre à destination des professionnel-les et des associations féministes, elle a permis de visibiliser les angles morts de la lutte contre les violences sexuelles.

3

Soucieuse de favoriser la transmission et l'ouverture professionnelle auprès des jeunes générations, la CLEF a organisé, le 16 décembre 2025, une rencontre intitulée : **Être femme, féministe et diplomate : partage d'expériences et transmission.** Réunissant Michèle Ramis, Eva Nguyen Binh et Claire Lignères-Counathe, toutes diplomates, cet échange a permis à plus de 60 étudiant-es et jeunes professionnel-les de découvrir les parcours, défis et engagements de femmes investies dans la diplomatie. À travers cet événement, la CLEF a souhaité encourager les jeunes femmes à investir les espaces de décision et de représentation internationale.

Retour en images des événements en 2025 :



Les opportunités : la délégation à la CSW

En 2025, la CLEF a été source d'opportunités pour ses représentantes au Conseil d'Administration, notamment via la mise en place d'une importante délégation à la Commission sur le Statut des Femmes (CSW) en mars 2025, mobilisation justifiée à l'occasion de Pékin +30, thème prioritaire de cette édition. Cette délégation, composée de 5 personnes, Monique Dental, Françoise Brié, Michèle Vitrac-Pouzoulet, Grâce Mpondo et Marie Debard, a permis d'investir plusieurs espaces de la CSW et de faire rayonner la richesse d'analyse de la CLEF.



Françoise Brié
vice-présidente et
secrétaire générale de
la CLEF; représentante
de l'Amicale du Nid



Grâce Mpondo
Représentante de Handi
Femme Epanouie



Marie Debard
directrice générale de
la CLEF



**Michèle Vitrac-
Pouzoulet**
membre du Conseil
d'Administration de la
CLEF et représentante
de l'association ECVF



Moira Sauvage
membre du Conseil
d'Administration de la
CLEF et représentante de
l'association Femmes à la
Une



Monique Dental
membre du bureau au
titre d'experte référente
et représentante du
Collectif féministe
"Ruptures"

Françoise Brié et Marie Debard étaient représentantes de la CLEF au sein de la délégation ministérielle française. Ensemble; avec le soutien de l'ensemble de la délégation de la CLEF, elles ont pu porter nombreuses questions à l'attention des représentant-es officiel-les et partenaires sur place, en lien avec les priorités suivantes : lutte contre les violences sexistes et sexuelles, égalité économique, participation politique des femmes, justice climatique, et impact des technologies et de l'intelligence artificielle.

Les négociations ont mis en évidence un contexte géopolitique tendu, marqué par une opposition accrue entre États progressistes et conservateurs. Si un texte final a été adopté, il reflète un compromis fragile : certaines avancées sont à noter, comme la reconnaissance des violences sexuelles en contexte de conflit et l'intégration des enjeux liés à l'intelligence artificielle. En revanche, des reculs importants persistent, notamment l'absence de référence explicite aux droits sexuels et reproductifs et des blocages autour des violences entre partenaires intimes, la participation des femmes aux processus décisionnels, les personnes LGBT et les stéréotypes sexistes qui n'existent pas pour certains états.

Dans ce contexte, la France et l'Union européenne ont défendu une approche fondée sur la diplomatie féministe, visant à renforcer l'intégration des droits des femmes dans les politiques internationales. Toutefois, la montée des conservatismes a rendu les négociations complexes et a nécessité la formation de nouvelles alliances stratégiques pour limiter les reculs.

Parallèlement aux négociations, la CLEF a contribué à de nombreux échanges internationaux et événements de plaidoyer. Elle a notamment porté des actions sur la lutte contre le système prostitutionnel et la pornocriminalité, les cyberviolences ainsi que la protection des femmes dans les parcours migratoires. Ces travaux ont souligné l'ampleur des violences subies par les femmes migrantes et la nécessité de politiques publiques renforcées en matière de protection, d'asile et de lutte contre l'exploitation.

La CLEF a également participé à des réflexions sur l'égalité réelle en politique, l'autonomisation économique des femmes. Ces échanges ont mis en évidence les progrès réalisés depuis 1995, mais aussi les inégalités persistantes, notamment en matière d'accès aux responsabilités, d'emploi et de reconnaissance économique.

Enfin, la session a été marquée par le renforcement des réseaux et alliances féministes internationaux. La CLEF souligne toutefois une implication encore insuffisante des associations féministes dans les processus de négociation, malgré leur rôle essentiel dans le plaidoyer et l'expertise de terrain.

En conclusion, la CSW69 illustre une phase charnière pour les droits des femmes à l'échelle mondiale : entre avancées limitées et résistances croissantes, elle met en évidence la nécessité d'une mobilisation renforcée des États, des institutions internationales et de la société civile pour préserver et faire progresser les acquis en matière d'égalité.

Une stratégie de communication repensée

En 2025, la CLEF a enclenché un tournant stratégique vers la communication digitale. L'objectif est de diversifier ses niveaux de plaidoyer : au plaidoyer institutionnel s'est ajoutée la mobilisation du grand public. Pour mieux investir de nouveaux espaces communicationnels, la CLEF a recruté en septembre 2025 Auriane N'goala, chargée de la communication et du plaidoyer.



Auriane N'Goala, chargée de plaidoyer et de communication et Marie Debard, directrice, en déplacement à Bruxelles.

La CLEF a ainsi pu enclencher une refonte de sa stratégie de communication afin de peser davantage dans le débat public et accompagner les victoires législatives de demain.

La construction de la stratégie de communication s'est faite après consultation de l'ensemble des parties prenantes de la CLEF :

- Distribution d'un questionnaire exploratoire à l'ensemble de l'équipe opérationnelle et du Conseil d'Administration de la CLEF.
- Atelier de co-construction de la stratégie de plaidoyer avec l'équipe opérationnelle de la CLEF
- Réunion de pilotage stratégique de la communication de la CLEF avec le Conseil d'Administration.

La CLEF a profité de cette refonte stratégique pour réaffirmer son identité profonde : celle d'un réseau fédérateur de plus de 40 associations, qui porte depuis 35 ans un message politique féministe fort par un plaidoyer institutionnel aux niveaux national, européen et international.

Le socle de notre parole publique repose sur des valeurs piliers qui font l'individualité et la force de notre structure : le féminisme universaliste, l'égalité, et la diversité.

En 2025, nous avons identifié que notre expertise est particulièrement reconnue sur des thématiques clés comme la lutte contre les violences faites aux femmes, le système prostitutionnel et pornographique, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la participation des femmes en politique ainsi que la diplomatie féministe.

Ce travail de fond rendra possible la mise en place concrète de la nouvelle stratégie de communication, à l'horizon 2026.

Un exemple : La Nuit des Relais 2025

En juin 2025, la CLEF a mis sur pied une grande campagne de communication digitale autour de la Nuit des relais. Grande course solidaire organisée par la Fondation des Femmes depuis 2016, la Nuit des relais a été l'occasion pour la CLEF de diversifier ses sources de financements.

L'objectif de la campagne digitale était d'inviter le grand public et les alliés de la CLEF à soutenir financièrement les actions de plaidoyer de la CLEF.

La campagne digitale s'est articulé entre 2 types de formats :

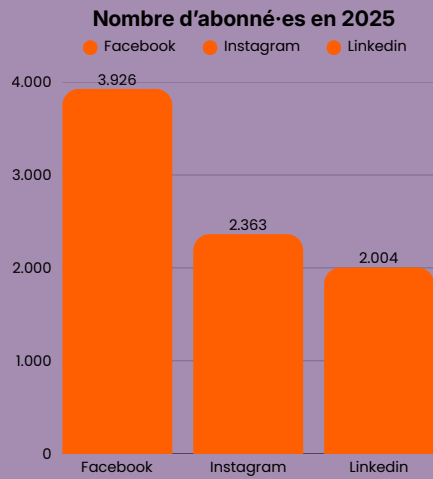
Posts de sensibilisation : alerter sur les entraves historiques à la place des femmes dans le sport

Réels de mobilisation : appeler aux dons en montrant la préparation de la nuit des relais de la CLEF

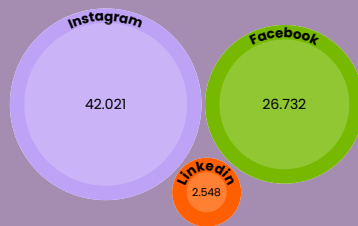


STATISTIQUES

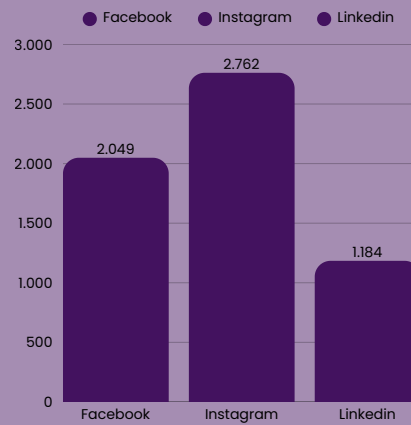
+ 48  + 370  + 489 
par rapport à 2024



Nombre de vues sur les publications en 2025

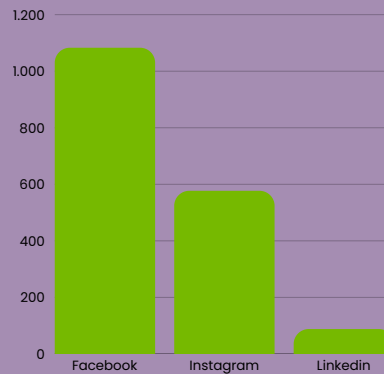


Nombre de visites du profil en 2025

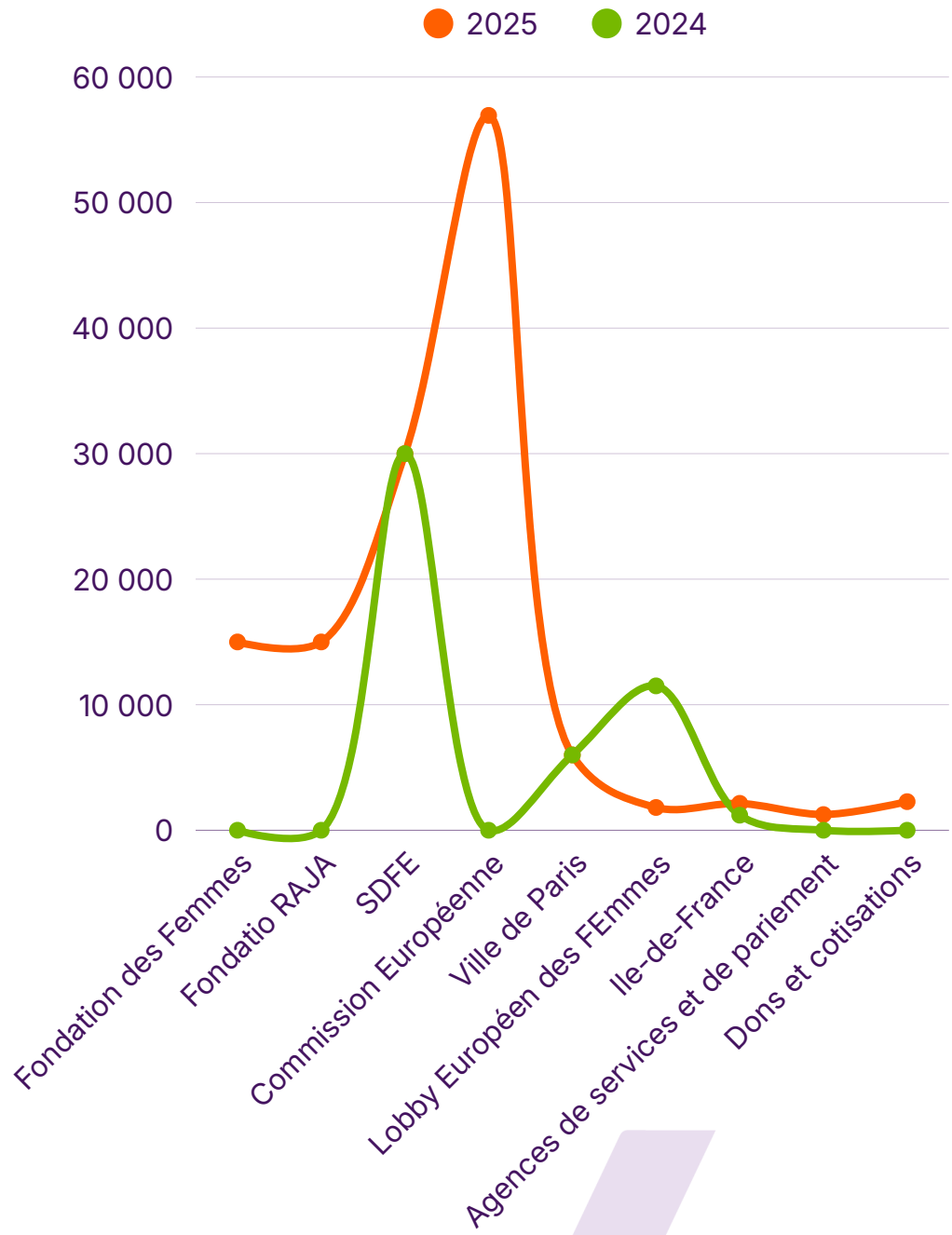


Nombre d'interactions* en 2025

*Likes, commentaires, repartages



SOURCES DE FINANCEMENT



NOS PARTENAIRES



Co-funded by
the European Union



**FONDATION
DES FEMMES**



EUROPEAN WOMEN'S
LOBBY
EUROPEEN DES FEMMES

FONDATION
RAJA Danièle
Marcovici
— Agir pour les femmes dans le monde —



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous



MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET
LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

HCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT CONSEIL
À L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES



VILLE DE
PARIS

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



CONTACT



Alyssa Ahrabare

Présidente

alyssa.ahrabare.afev@gmail.com

Françoise Brié

Vice-présidente & Secrétaire générale

fr.brie@wanadoo.fr

Marie Debard

Directrice

marie.debard@clef-femmes.fr